



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ED 2039/08

27 juin 2008  
Original : anglais

F

- Conseil international du Café
- Comité des finances
- Comité exécutif
- Comité consultatif du secteur privé
- Comité des statistiques
- Comité de promotion

Convocation des réunions de l'OIC

(22 – 26 septembre 2008)

### Réunions et lieu des réunions

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres de l'OIC et aux observateurs et a l'honneur de les informer que la 101<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions des autres organes de l'OIC auront lieu du 22 au 26 septembre 2008. Les réunions se tiendront au siège de l'Organisation, 22 Berners Street, Londres W1T 3DD (Tél. : +44 (0) 20 7612 0600, Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630, Courriel : [info@ico.org](mailto:info@ico.org)). La première réunion plénière du Conseil commencera le lundi 22 septembre à 10h00.

### Ordres du jour et dispositions

2. On trouvera ci-après les ordres du jour et le calendrier provisoires des réunions, les dispositions prévues pour les réunions, des renseignements sur les hôtels ainsi qu'un plan indiquant l'emplacement de l'OIC.

3. Les Membres qui souhaiteraient soumettre des documents pour distribution, proposer des questions supplémentaires aux fins d'examen ou faire des exposés pendant les réunions, sont invités à en informer par écrit le Directeur exécutif avant le **31 août 2008** au plus tard. Le délai de réception des nouvelles propositions de projets destinées à être examinées par le Comité virtuel de présélection (CVP) en septembre 2008 est fixé au **27 juin 2008**.

### Discussions sur le scolyte du fruit du caféier

4. Des discussions sur le scolyte du fruit du caféier (Point 8 de l'ordre du jour du Conseil) sont prévues le jeudi 25 septembre dans l'après-midi. Les Membres sont invités à envoyer des experts pour participer à ces discussions.

## Programme

Réunion	Date (heure de la 1 <sup>ère</sup> séance)	Ouverte aux
<b>Conseil international du Café (101<sup>e</sup> session)</b>	22 septembre 2008 (10h00)	Membres et observateurs des pays non membres, organisations internationales et associations du secteur privé
<b>Comité des finances</b>	22 septembre 2008 (13h15)	Membres
<b>Comité exécutif</b>	22 septembre 2008 (15h00)	Membres
<b>Comité consultatif du secteur privé (CCSP)</b>	24 septembre 2008 (09h30)	Représentants du CCSP et observateurs appartenant aux associations du secteur privé
<b>Comité des statistiques</b>	24 septembre 2008 (14h30)	Comité des statistiques, Membres, représentants du secteur privé, experts en statistiques du café. Les non membres peuvent participer à titre consultatif
<b>Comité de promotion</b>	25 septembre 2008 (11h00)	Membres et observateurs des pays non membres, d'organisations internationales et d'associations du secteur privé

## Membres – Notification de représentation

5. Il est rappelé aux Membres qu'aux termes de la règle 3 du Règlement de l'Organisation (document EB-3820/02), ils sont tenus d'informer le Directeur exécutif, par écrit et le plus tôt possible après réception de la présente communication, de la composition de leurs délégations. Les Membres sont priés de s'assurer que leurs pouvoirs sont communiqués à l'Organisation bien avant la date prévue des réunions. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par un Ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu. Les pouvoirs communiqués par télécopieur sont recevables ; toutefois, les Membres sont priés d'en fournir les originaux après la session.

6. Les pouvoirs des délégations seront examinés, avec le concours du Secrétariat, par le Président qui fera rapport au Conseil. La liste des délégations sera établie en fonction des pouvoirs que les Membres auront transmis et des réponses des observateurs.

### **Observateurs – Notification de présence**

7. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'en informer le Directeur exécutif, soit par courriel (info@ico.org), soit en renvoyant au Secrétariat le formulaire ci-joint dûment rempli avant le **5 septembre 2008** au plus tard.

### **Inscription**

8. Pour des raisons de sécurité et d'identification, tous les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'information dès leur arrivée et de porter le badge qui leur aura été délivré pendant toutes les réunions énumérées ci-dessus.

### **Interprétation**

9. Une équipe d'interprètes est prévue les 22, 23, 25 et 26 septembre. Les réunions du 24 septembre seront conduites en anglais seulement.

As at 26 June 2008

**ICO MEETINGS (22 – 26 September 2008)  
PROVISIONAL PROGRAMME**

<b>Monday 22 September</b>				
		<b>Room</b>	<b>Open to</b>	
08:45 – 09:45	Briefing meeting	ED's office	Restricted	Chairmen and invited Members only
08:45 onwards	Registration	Council lounge	ICO Members and observers	Accreditation/registration of participants throughout the day
10:00 – 13:00	Council	Council chamber	ICO Members and observers	
<b>13:00 – 14:00</b>	<b>Lunch break</b>			
13:15 – 15:00	Finance Committee	Boardroom	Members only	A sandwich lunch will be provided. Without interpretation
15:00 – 18:00	Executive Board	Boardroom	Members	
	Deposit of instruments	ED's office	Restricted	By appointment only: Deposit of instruments for the ICA 2007 by country representatives
<b>Tuesday 23 September</b>				
		<b>Room</b>	<b>Open to</b>	
09:30 – 13:00	Council	Council chamber	ICO Members and observers	
<b>13:00 – 14:30</b>	<b>Lunch break</b>			
14:30 – 18:00	Council	Council chamber	ICO Members and observers	
<b>Wednesday 24 September</b>				
		<b>Room</b>	<b>Open to</b>	
09:30 – 13:00	PSCB	Boardroom	Restricted	Without interpretation
<b>13:00 – 14:30</b>	<b>Lunch break</b>			
14:30 – 17:00	Statistics Committee	Boardroom	Statistics Committee, ICO Members and observers	Without interpretation.
<b>Thursday 25 September</b>				
		<b>Room</b>	<b>Open to</b>	
09:30 – 11:00	Executive Board	Boardroom	Members	
11:00 – 13:00	Promotion Committee	Council chamber	ICO Members and observers	<b>Presentation: ICO network to promote coffee consumption</b> (Mr Carlos Brando, P&A Marketing International)
<b>13:00 – 14:30</b>	<b>Lunch break</b>			
14:30 – 17:30	Council	Council chamber	ICO Members, observers and invited participants	Discussions on coffee berry borer
<b>Friday 26 September</b>				
		<b>Room</b>	<b>Open to</b>	
09:30 – 13:00	Council	Council chamber	ICO Members and observers	
13:00 – 13:30	Press conference	Committee room	Press	The Executive Director and the Chairmen will brief the press on the outcome of discussions during the week.
<b>13:00 – 14:30</b>	<b>Lunch break</b>			
14:30 – 17:00	Council	Council chamber	ICO Members and observers	As required

**Notes:**  
There will be one team of interpreters on 22, 23, 25 and 26 September. Meetings on 24 September will be in English only.  
The **Annex** lists office holders and the composition of ICO bodies for 2007/08.

As at 3 June 2008

**LIST OF OFFICE HOLDERS FOR COFFEE YEAR 2007/08****International Coffee Council (2007/08)**

Chairman: Mr G.V. Krishna Rau (India) ■ 1<sup>st</sup> Vice-Chairman: Mr Iván Romero (Honduras) ■ 2<sup>nd</sup> Vice-Chairman: Mr Manuel Altimira (Spain) ■ 3<sup>rd</sup> Vice-Chairman: no nomination

**Executive Board (2007/08)**

Chairman: Mr David Brooks (USA) ■ Vice-Chairman: Mr Jindrich Fialka (Czech Republic)

**Exporting Members:** Brazil, Burundi, Cameroon, Colombia, El Salvador, Guatemala, Indonesia, Papua New Guinea

**Importing Members:** European Community (EC, Belgium, Germany, Italy, Spain), Japan, Switzerland, United States of America

**Private Sector Consultative Board (PSCB) (2007/08 and 2008/09)**

Chairman: Mr Christian Rasch Topke (ANACAFE) ■ Vice-Chairperson: Ms Florence Rossillion (ECF)

**Producer representatives** (*alternates in italics*)

**Colombian Milds:** Asociación de Exportadores de Café de Colombia (ASOEXPORT), *Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFE)*, *Federación Nacional de Cafeteros de Colombia*, Eastern African Fine Coffees Association (EAFCA)

**Other Milds:** Asociación Mexicana de la Cadena Productiva del Café (AMECAFE), *Instituto Hondureño del Café (IHCAFE)*, Asociación Nacional del Café (ANACAFÉ), *Coffee Exporters Association of India*

**Brazilian and other Natural Arabicas:** Conselho dos Exportadores de Café do Brasil (CeCafé), *Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)*, *Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)*, Conselho Nacional do Café (CNC), *Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)*

**Robustas:** Association of Indonesian Coffee Exporters (AEKI), *Uganda Coffee Trade Federation (UCTF)*, Bourse du Café et du Cacao (BCC)

**Consumer representatives** (*alternates in italics*)

All Japan Coffee Association (AJCA), European Coffee Federation (ECF), (*ECF*), ECF, (*ECF*), ECF, (*ECF*), Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC), *ISIC*, National Coffee Association of USA (NCA), *Coffee Association of Canada*, Specialty Coffee Association of America (SCAA), Speciality Coffee Association of Europe (SCAE), *European Decaffeinators Association (EDA)*

**Promotion Committee**

Chairman: Mr Mick Wheeler (Papua New Guinea)

**Steering Group on Promotion (2006/07 – 2007/08)**

Chairman: Executive Director ■ Vice-Chairman (2006/07): Mr Mick Wheeler (Papua New Guinea) ■ **Exporting Members:** Brazil, Colombia, Côte d'Ivoire, Indonesia ■ **Importing Members:** France, Italy, Japan, United Kingdom **PSCB:** Chairman and Vice-Chairman ■ **Promotion Committee:** Chairman and Vice-Chairman ■ **ICO:** Executive Director

**Statistics Committee (2006/07 – 2007/08)**

Chairman: Mr Jaime Junqueira Payne (Brazil) ■ Vice-Chairman: Mr Neil Rosser ■ **Exporting Members:** Mr Thiago Siqueira Masson (Brazil), Ms Maria del Pilar Fernández (Colombia) ■ **Importing Members:** Mr Rob Simmons (LMC International Ltd, UK), Mr Neil Rosser (Neumann Kaffee Gruppe, Germany) ■ **Executive Director:** Mr David Brooks (USA), Mr Corneille Tabalo (D.R. Congo)

**Finance Committee (2006/07 – 2007/08)**

Chairman (2006/07): Mr Mick Wheeler (Papua New Guinea) ■ **Exporting Members:** Brazil, Colombia, Côte d'Ivoire, Papua New Guinea ■ **Importing Members:** EC – Spain, Japan, Switzerland, USA

**Virtual Screening Committee**

Chairman: Executive Director ■ **Exporting Members:** Brazil, Côte d'Ivoire, Guatemala, Indonesia ■ **Importing Members:** Germany, Italy, Spain, USA



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

ICC 101-0

27 juin 2008  
Original : anglais

F

**Conseil international du Café**  
101<sup>e</sup> session  
22 - 26 septembre 2008  
Londres, Angleterre

**Ordre du jour provisoire**

<b>Point</b>	<b>Document</b>
<b>1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>	ICC-101-0 Dispositions prévues pour les réunions
<b>2. Admission d'observateurs – à examiner</b>	verbal
Le Conseil examinera la question de l'admission d'observateurs à ses réunions.	
<b>3. Voix et pouvoirs</b>	
<b>3.1 Voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2007/08 – à approuver</b>	à venir
Le Secrétaire fera rapport.	
<b>3.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2008/09 – à approuver</b>	à venir
Le paragraphe 5 de l'Article 13 de l'Accord dispose que le Conseil détermine la répartition des voix au début de chaque année caféière. En vertu des dispositions de l'Article 13, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont définies, respectivement, sur la base des exportations et des importations des quatre années civiles antérieures. Des documents indiquant la base statistique pour la répartition des voix proposée et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2008/09 seront diffusés.	
<b>3.3 Pouvoirs – à approuver</b>	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	

#### **4. Participation à l'Accord**

##### **4.1 Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café – à noter**

à venir

Au 26 juin 2008, l'Organisation comptait 77 Membres représentant 45 pays exportateurs et 32 pays importateurs. Le Directeur exécutif fera rapport.

Le Conseil examinera des projets de résolutions relatifs à la prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, du délai fixé pour le dépôt d'instruments par les gouvernements qui appliquent l'Accord à titre provisoire et du délai fixé pour l'adhésion de Timor-Leste.

##### **4.2. Participation à l'Accord de 2007 – à noter**

ED-2033/08

à venir

Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation à l'Accord de 2007 et sur les contacts pris avec les pays non membres. Les dates butoirs fixées pour la signature de l'Accord de 2007 et le dépôt d'instruments sont le **31 août et le 30 septembre 2008** respectivement. Les procédures d'adhésion à l'Accord de 2007 figurent dans le document ED-2033/08.

Le Conseil examinera des projets de résolutions relatifs à la prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion et aux conditions d'adhésion à l'Accord de 2007.

Le Conseil examinera également une demande d'adhésion de l'Organisation interafricaine du Café.

#### **5. Situation du marché du café – à noter**

à venir

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché.

#### **6. Préparatifs de mise en œuvre de l'Accord de 2007 – à examiner**

WP-Council 166/08

WP-Council 177/08

Les documents WP-Council 166/08 et WP-Council 177/08 contiennent respectivement des communications de l'Indonésie et des États-Unis d'Amérique.

##### **6.1 Révision des règlements de l'Organisation – à examiner**

à venir

Des documents révisés seront diffusés pour les règlements suivants :

- Règlement de l'Organisation
- Statuts et Règlement financiers de l'Organisation

- Règlement sur les statistiques – Rapport sur les statistiques
- Règlement sur les statistiques – Certificats d'origine

**6.2 Mandats – à examiner** à venir

Des mandats révisés des organes ci-après, tenant compte des propositions des Membres, seront diffusés :

- Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café
- Comité consultatif du secteur privé
- Comité de promotion et de développement des marchés
- Comité des projets
- Comité des finances et de l'administration
- Comité des statistiques

**6.3 Plan d'action stratégique – à examiner** à venir

Un rapport de situation sur la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour l'Accord de 2001 et un plan d'action stratégique révisé pour l'Accord de 2007, tenant compte des propositions des Membres reçues avant le 30 juin 2008, seront diffusés.

**6.4 Stratégie de mise en valeur du café – à examiner** EB-3768/01 Rev. 3  
CFC/ICO 8/06

Le Manuel du Fonds commun pour les produits de base (FCPB) (annexe VIII) demande à chaque organisme international de produit de définir une stratégie claire de mise en valeur, revue tous les quatre ans et mise à jour lorsque des changements de situation l'exigent. La Stratégie de mise en valeur actuelle (document EB-3768/01 Rev. 3) a été révisée et approuvée par le Conseil en mai 2004. Elle sera revue compte tenu des besoins et des conclusions de l'atelier FCPB/OIC sur les priorités futures de la mise en valeur du café qui s'est tenu en septembre 2006. Les Membres seront invités à faire des suggestions pour mettre à jour la Stratégie.

**7. Projets de mise en valeur du café**

**7.1 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver** à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les projets qui seront examinés par le Comité en septembre 2008.

**7.2 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter** à venir

Le Chef des opérations fera rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés par le FCPB. Des rapports de situation sur les projets suivants seront diffusés :



- Financement à court et à moyen termes pour les petits caféiculteurs au Kenya
- Régénération pilote du secteur du café au Honduras et au Nicaragua
- Régénération pilote des plantations de café délaissées pour en faire des petites unités familiales de production en Angola
- Diversification de la production dans les zones marginales de l'État du Veracruz (Mexique)
- Développement du potentiel de production du café gourmet dans les pays centraméricains
- Reconversion des petites plantations de café en unités agricoles familiales autosuffisantes
- Accroissement de la valeur ajoutée à travers l'exploitation du potentiel du café Robusta gourmet
- Accès au financement pour la mise en valeur de cultures de diversification dans les régions de caféiculture

**8. Scolyte du fruit du caféier – à examiner**

**8.1 Résumé de l'impact de la gestion de la lutte intégrée du projet sur le scolyte du fruit du caféier** – le représentant du FCPB ou de l'Agence d'exécution de projet fera rapport. verbal

**8.2 Situation actuelle** – des experts seront invités à faire rapport sur la situation actuelle du scolyte du fruit du caféier dans les pays producteurs. verbal

**8.3 Séminaire sur le scolyte du fruit du caféier en mai 2009** – sujets, orateurs et autres dispositions seront abordés. verbal

**9. Programme des activités pour 2008/09 – à examiner et à approuver** à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport.

**10. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter et à approuver** à venir

Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 24 septembre 2008. Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport et à approuver plusieurs modifications de la composition du CCSP pour 2007/08 et 2008/09.

**11. Comité des statistiques** à venir

**11.1 Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter**

Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 24 septembre 2008.

**11.2 Comité des statistiques en vertu de l'Accord de 2007 – à examiner**

Le Conseil examinera un projet de décision portant création du comité des statistiques en vertu de l'Accord de 2007.

**11.3 Comité des statistiques 2008/09 et 2009/10 – à approuver** verbal

Le mandat du Comité des statistiques (document EB-3833/02) dispose que le Conseil approuve les noms des représentants ou des experts désignés par les Membres exportateurs et les Membres importateurs et par le Directeur exécutif (deux de chaque catégorie), pour un mandat de deux ans. Composition actuelle du Comité des statistiques :

**Membres exportateurs :** M. Thiago Siqueira Masson (Brésil),  
Mme María del Pilar Fernández (Colombie)

**Membres importateurs :** M. Rob Simmons (LMC International Ltd, UK),  
M. Neil Rosser (Neumann Kaffee Gruppe,  
Allemagne)

**Directeur exécutif :** M. Comeille Tabalo (République démocratique  
du Congo)  
M. David Brooks (États-Unis)

**12. Comité de promotion – à noter** verbal

L'Article 34 de l'Accord de 2001 dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil.

**13. Troisième Conférence mondiale du Café – à examiner** verbal

L'Article 21 de l'Accord de 2001 dispose que le Conseil nomme le président de la Conférence mondiale du Café et décide, de concert avec le Comité consultatif du secteur privé (CCSP), de la forme, du nom, du thème et du calendrier de la Conférence. Conformément à la décision prise par le Conseil en mai 2008, le Guatemala accueillera la prochaine Conférence. Le Directeur exécutif fera rapport.

**14. Mélanges et succédanés – à examiner** à venir

L'Article 36 de l'Accord de 2001 dispose que le Directeur exécutif soumet périodiquement au Conseil un rapport sur la manière dont sont observées les dispositions de cet Article.

**15. Coopération avec d'autres organisations – à noter** verbal

Le Secrétariat revoit les protocoles d'accord et la coopération future avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la lumière de l'Accord de 2007. Le Directeur exécutif fera rapport.

**16. Politiques nationales en matière de café – à noter** verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

*Méthode d'estimation des récoltes*

Le Représentant du Brésil fera rapport.

**17. Questions financières et administratives**

**17.1 Projet de budget administratif pour l'exercice 2008/09 – à approuver** à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport.

**17.2 Autres questions financières et administratives – à examiner** à venir

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur les autres questions financières et administratives examinées par le Comité, y compris le paiement des arriérés.

**18. Élections pour l'année caféière 2008/09**

**18.1 Président et vice-présidents du Conseil – à élire** verbal

Conformément à l'Article 11 de l'Accord de 2001, le président et le premier vice-président pour la prochaine année caféière doivent être élus parmi les représentants des Membres importateurs. Le deuxième et le troisième vice-présidents doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres importateurs venaient de Suisse (2004/05) et d'Italie (2006/07).

**18.2 Comité exécutif – à élire**

Les procédures de vote sont définies dans l'Article 18 de l'Accord de 2001 et dans la Règle 46 du Règlement de l'Organisation.

**18.3 Président et vice-président du Comité exécutif – à élire**

L'Article 17 de l'Accord de 2001 dispose que le président et le vice-président sont tous deux élus parmi les représentants de la même catégorie de Membres. En ce qui concerne 2008/09, les précédents indiquent qu'ils devraient être élus parmi les représentants des Membres exportateurs. Les anciens présidents élus parmi les Membres exportateurs venaient de Côte d'Ivoire (2004/05) et du Guatemala (2006/07).

**19. Questions diverses**

*Ports d'exportation agréés et agents de certification OIC – à noter* à venir

Le document WP-Council 174/08 dans lequel figure une liste des ports d'exportation agréés et des agents de certification OIC sera révisé pour tenir compte des informations supplémentaires fournies par les Membres.

**20. Prochaines réunions**

WP-Council 175/08

Le document WP-Council 175/08 contient les dates des réunions en 2008/09 et 2009/10 – *à examiner*

La prochaine session du Conseil se tiendra au siège de l'Organisation à Londres soit en mars soit en mai 2009, en fonction de la décision que le Conseil prendra sur les dates des réunions en 2008/09. En mai 2008, le Gouvernement kenyan a invité le Conseil à tenir sa prochaine session au Kenya – *à examiner*

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – *à examiner*



Organización Internacional del Café  
Organizaçào Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

WP Finance 58/08

27 juin 2008  
Original : anglais

F

**Comité des finances**  
22 septembre 2008 (13h15)  
Londres, Angleterre

### Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. <b>Ordre du jour provisoire – à adopter</b>	WP-Finance 58/08
2. <b>État des finances– à noter</b>	à venir
Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur l'état des finances.	
3. <b>Projet de budget administratif pour l'exercice 2008/09 – à examiner et soumettre une recommandation au Comité exécutif et au Conseil</b>	à venir
Le Comité examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2008/09.	
4. <b>Statuts et Règlement financiers de l'OIC – à examiner</b>	à venir
Le Comité examinera des propositions de révision des Statuts et Règlement financiers de l'OIC à la lumière de l'Accord de 2007	
5. <b>Arriérés de contributions – à examiner</b>	verbal
Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès dans le recouvrement des arriérés, y compris le respect par l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Nicaragua des dispositions des Résolutions numéros 429, 430 et 437 respectivement.	

**6. Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal

Conformément aux dispositions de la Règle 62 du Règlement de l'Organisation, le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité exécutif. En juillet 2007, le Comité avait recommandé que le Comité exécutif envisage de changer de vérificateur agréé en 2009, 10<sup>e</sup> anniversaire de la première nomination du cabinet *MRI Moores Rowland*.

**7. Rémunération considérée aux fins de la pension du personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe – à examiner** à venir

Un document sur la rémunération considérée aux fins de la pension du personnel des services organiques et des fonctionnaires hors classe sera diffusé.

**8. Questions diverses** verbal

**9. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal

Le Comité examinera la date de sa prochaine réunion.



Organización Internacional del Café  
Organizaçào Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

EB 3950/08

27 juin 2008  
Original : anglais

F

## Comité exécutif

268<sup>e</sup> réunion  
22 et 25 septembre 2008  
Londres, Angleterre

## Ordre du jour provisoire

Point	Document
<b>1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter</b>	EB-3950/08 Dispositions prévues pour les réunions
<b>2. Voix et contributions</b>	
<b>2.1 Voix au sein du Conseil et du Comité exécutif pour l'année caféière 2007/08 – à approuver</b>	à venir
Le Secrétaire fera rapport.	
<b>2.2 Répartition initiale des voix au sein du Conseil pour l'année caféière 2008-/09 – à noter</b>	à venir
<p>Le paragraphe 5 de l'Article 13 de l'Accord dispose que le Conseil détermine la répartition des voix au début de chaque année caféière. En vertu des dispositions de l'Article 13, les voix des Membres exportateurs et des Membres importateurs sont définies, respectivement, sur la base des exportations et des importations des quatre années civiles antérieures. Des documents indiquant la base statistique pour la répartition des voix proposée et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2008/09 seront diffusés.</p>	
<b>3. Programme des activités pour 2008/09 – à examiner</b>	EB-3945/08
<p>Le document EB-3945/08 dans lequel figure un programme des activités proposées pour l'année caféière 2008/09 sera révisé pour tenir compte des observations communiquées par les Membres avant le 31 juillet 2008. Le Comité examinera ce point avant de soumettre une recommandation au Conseil en septembre 2008.</p>	

- 4. Projets de mise en valeur du café**
- 4.1 Projets en cours d'examen par l'OIC – à examiner** à venir
- Le Chef des opérations fera rapport sur les nouvelles propositions de projets et sur les recommandations du Comité virtuel de présélection (CVP) au sujet des projets soumis à l'examen avant la date butoir du 27 juin 2008. à venir
- 4.2 Projets en cours d'examen par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter** à venir
- Le Chef des opérations fera rapport sur les projets en cours d'examen par le FCPB, y compris les projets examinés par le Comité consultatif du FCPB en juillet 2008.
- 5. Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café (PAQ) – à examiner** à venir
- Le Directeur exécutif présentera un rapport sur le PAQ et fera rapport sur les contacts pris en matière de l'éventuelle harmonisation de la Résolution numéro 420 avec la table de référence des défauts du café vert de la norme ISO 10470:2004.
- 6. Questions phytosanitaires – à examiner** verbal
- Le Chef des opérations fera rapport sur les questions phytosanitaires y compris l'ochratoxine A (OTA), l'acrylamide et la révision par l'UE des limites maximales de résidus de pesticides.
- 7. Questions financières et administratives**
- 7.1 Rapport du Comité des finances – à examiner** à venir
- Le Président du Comité des finances fera rapport sur la réunion du Comité du 22 septembre 2008, y compris l'état des finances.
- 7.2 Projet de budget administratif pour l'exercice 2008/09 – à noter** à venir
- L'Article 19 de l'Accord de 2001 dispose que le Comité exécutif examine le projet de budget administratif présenté par le Directeur exécutif et le soumet au Conseil en lui recommandant de l'approuver. Le Comité examinera la recommandation du Comité des finances.



**7.3 Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal

La Règle 62 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité exécutif. Le Comité examinera la recommandation du Comité des finances.

**7.4 Paiement des arriérés – à examiner** verbal

Conformément aux dispositions des Résolutions numéros 429 (Ouganda), 430 (République démocratique du Congo) et 437 (Nicaragua) le Directeur exécutif est invité à informer le Comité exécutif du respect des conditions de ces Résolutions. Le Directeur exécutif fera rapport.

**7.5 Comité des finances 2008/09 – à nommer** verbal

Conformément au mandat du Comité des finances (document WP-Finance No. 2/04), le Comité exécutif nommera à cette réunion les représentants qui siégeront au Comité des finances. Il est suggéré que le Comité nomme les membres du Comité des finances pour une année, en attendant l'entrée en vigueur de l'Accord de 2007. La composition actuelle du Comité des finances est la suivante :

Membres exportateurs : Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire,  
Papouasie-Nouvelle-Guinée  
Membres importateurs : CE - Espagne, États-Unis, Japon, Suisse

**7.6 Autres questions financières et administratives – à examiner** verbal

Le Directeur exécutif fera rapport.

**8. Questions diverses – à examiner** verbal

**9. Prochaines réunions – à noter** verbal

La date de la prochaine réunion du Comité exécutif sera confirmée par le Secrétariat.



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PSCB 109/08

27 June 2008  
English only

E

**Private Sector Consultative Board**  
27<sup>th</sup> meeting  
24 September 2008 (09:30)  
London, England

**Draft Agenda**

<b>Item</b>	<b>Document</b>
<b>1. Draft Agenda – to adopt</b>	PSCB-109/08
<b>2. Report on the meeting of 21 May 2008 – to approve</b>	PSCB-108/08
<b>3. Chairman’s report – to note</b>	verbal
<b>4. Statistics – to note</b>  Discussion is invited on the supply of private sector statistical data.	verbal
<b>5. Coffee and health – to note</b>  Reports will be given on the Positively Coffee Programme and the Health Care Professions – Coffee Education Programme (HCP-CEP).	verbal
<b>6. Food safety aspects – to note</b>  The PSCB will consider updates on ochratoxin A (OTA) legislation, the issues of acrylamide and furan and an EU review of Maximum Residue Levels of pesticides.	verbal
<b>7. Implementation of the Coffee Quality–Improvement Programme (CQP) – to consider</b>  The Executive Director will introduce a report on the CQP.	to follow
<b>8. International Coffee Agreement (ICA) 2007</b>  <b>Preparations for implementation of the ICA 2007 – to note</b>  The Executive Director will report on preparations for the implementation of the 2007 Agreement, including a strategic action plan and terms of reference for new ICO bodies.	to follow

- 9. International Coffee Genome Network (ICGN) – *to consider*** verbal
- The representative of the Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC) or ICGN will report.
- 10. 3<sup>rd</sup> World Coffee Conference – *to consider*** verbal
- Article 21 of the 2001 Agreement provides that the Council shall appoint the Chairman of the World Coffee Conference, and decide on the form, title, subject matter and timing of the Conference, in consultation with the Private Sector Consultative Board. As decided by the Council in May 2008, Guatemala will host the next Conference. The Executive Director will report.
- 11. Recommendations to the Council – *to note*** verbal
- The Chairman will summarize any recommendations agreed by the PSCB at this meeting to be conveyed to the Council for consideration or approval.
- 12. PSCB representatives and officeholders** to follow
- PSCB representatives for 2007/08 and 2008/09 – to consider*
- Proposals for representation on the PSCB will be considered.
- PSCB Chairman and Vice-Chairman for 2008/09 – to elect*
- 13. Other business – *to consider***
- 14. Future meetings – *to consider*** verbal
- The PSCB is invited to suggest matters for consideration at the next meeting and to note that the date of its next meeting will be confirmed by the Secretariat.



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

WP Statistics 127/08

27 June 2008  
English only

E

**Statistics Committee**  
25<sup>th</sup> meeting  
24 September 2008 (14:30)  
London, England

**Draft Agenda**

<b>Item</b>	<b>Document</b>
<b>1. Draft Agenda – to adopt</b>	WP-Statistics 127/08
<b>2. Report of the Statistics Committee on the meeting of 21 May 2008 – to approve</b>	WP-Statistics 126/08
<b>3. Compliance with statistical rules – to consider</b>  The Statistician will report on compliance with statistics.	to follow
<b>4. Technical assistance – to consider</b>  The Statistician will report on progress by exporting countries in full compliance with the statistical rules on the preparation of a manual of best practice, and on possible assistance from other sources.	verbal
<b>5. Statistical priorities under the International Coffee Agreement 2007 – to consider</b>  Proposals for revisions to Rules on Statistical Reports and Rules on Certificates of Origin will be considered by the Council in September 2008. The Committee will review proposals for revisions to the Rules on Indicator Prices contained in document WP-Statistics 122/08.	to follow WP-Statistics 122/08
<b>6. Article 2 of the International Coffee Agreement (ICA) 2007: Conversion factors for roasted, decaffeinated, liquid and soluble coffee</b>  Article 2 of the 2007 Agreement provides that the Council shall, as soon as possible after the entry into force of the Agreement, and again three years after such date, review the conversion factors for the types of coffee listed in Annex I of the Agreement. The last review of the conversion factors took place in 2004 (no changes were	to follow

recommended). In May 2007 the Committee noted that it would review conversion factors once the ICA 2007 had been approved. The Statistics Committee may wish to make recommendations to the Council in due course.

- 7. Inventories and stocks – to note** verbal
- The Committee will review the results of the European Coffee Federation's survey on inventories and stocks of green coffee and information on stocks received from producing countries. The Statistician will report.
- 8. Organic coffee – to consider** to follow
- The Statistician will introduce a report on exports of organic coffee by origin and by destination.
- 9. Exports to exporting countries – to consider** to follow
- The Statistician will introduce a report on exports of all forms of coffee to exporting countries, including re-exports from importing countries.
- 10. Report to the International Coffee Council – to note** verbal
- The Chairman of the Statistics Committee will report to the Council with any recommendations.
- 11. Other business – to note/consider**
- Registered ports of export and ICO Certifying Agents* to follow
- Document WP-Council 174/08 containing information on registered ports of export and ICO Certifying Agents will be revised to include additional information received from Members.
- Implementation of the ICA 2007* to follow
- The Council will consider proposals for revisions to the terms of reference for the Statistics Committee, and will also consider a draft Resolution establishing the Committee under the 2007 Agreement.
- Statistics Committee* verbal
- The two-year term of office for Members of the Statistics Committee expires in September 2008. The Council will consider this matter.
- Costs of production* verbal
- Exporting Members have been invited to send to the Secretariat information on the costs of production (see ED-2038/08).

**12. Future meetings – *to consider***

Verbal

The Committee is invited to suggest matters for consideration at the next meeting and to note that the date of its next meeting will be confirmed by the Secretariat.



Organización Internacional del Café  
Organizaçào Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

PC 50/08

27 juin 2008  
Original : anglais

F

## Comité de promotion

14<sup>e</sup> réunion

25 septembre 2008 (11h00)

Londres, Angleterre

## Ordre du jour provisoire

Point	Document
<b>1. Ordre du jour provisoire – à adopter</b>	PC-50/08
<b>2. Activités et propositions concernant la promotion</b>	
<b>2.1 Réseau OIC de promotion de la consommation de café – à noter</b>	verbal
Le consultant fera rapport sur la mise en œuvre du réseau OIC de promotion de la consommation de café.	
<b>2.2 Le café et la santé – à examiner</b>	verbal
Le Comité de promotion examinera des rapports sur le programme <i>Positively Coffee</i> et sur Les professions de la santé – Programme d'éducation au café.	
<b>3. Groupe directeur de la promotion – à examiner</b>	verbal
Le mandat des membres du Groupe directeur de la promotion créé par le Comité de promotion en 2003 expirera en septembre 2008. Le Comité examinera cette question à la lumière des progrès de l'Accord international de 2007 sur le Café.	
<b>4. Questions diverses – à examiner</b>	
<i>22<sup>e</sup> Conférence de l'ASIC (Campinas (Brésil, 14 – 19 septembre 2008)</i>	verbal
Le Directeur exécutif fera rapport.	
<b>5. Date de la prochaine réunion – à noter</b>	verbal
La date de la prochaine réunion sera confirmée par le Secrétariat.	



Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

Coffee Organization

Mai 2008

Original : anglais

F

Comité exécutif/  
Conseil international du Café  
Londres, Angleterre

## Dispositions prévues pour les réunions

### Table des matières

Lieu des réunions .....	2
Voyage et logement .....	2
Visas .....	2
Pouvoirs (Membres) .....	2
Avis de participation (observateurs) .....	3
Inscription et badges .....	3
Interprétation .....	3
Documents de l'OIC .....	3
Exposés et documents présentés par des délégués .....	4
Interventions .....	4
Mandats des organes de l'OIC .....	4
Décisions/vote .....	4
Rafraîchissements/restaurants locaux .....	4
Renseignements .....	4
Information et services .....	6
Renseignements pratiques .....	7
Annexe I	Emplacement de l'OIC, adresse et numéros de contact et stations de métro les plus proches
Annexe II	Liste d'hôtels avec tarifs préférentiels accordés aux délégués de l'OIC
Annexe III	Conduite des réunions
Annexe IV	Conseils aux orateurs



**Lieu des réunions :** Les réunions ont lieu au siège de l'OIC, 22 Berners Street, Londres. Le Comité exécutif se réunit dans la salle du Comité, au deuxième étage, et le Conseil se réunit dans la salle du Conseil, au rez-de-chaussée. On trouvera à l'Annexe I un plan indiquant l'emplacement de l'OIC avec adresse et numéro de téléphone ainsi que les stations de métro les plus proches.

**Voyage et logement :** Il appartient aux délégués de prendre leurs propres dispositions pour leurs voyages et la réservation de chambres d'hôtels. Une liste d'hôtels avec les tarifs préférentiels accordés aux délégués de l'OIC figure à l'Annexe II.

**Visas :** Les renseignements ci-après sont fournis à titre d'information. La réglementation en vigueur étant en évolution permanente, les délégués sont invités à s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat britannique le plus proche. Le site web du Gouvernement britannique sur l'obtention des visas ([www.ukvisas.gov.uk](http://www.ukvisas.gov.uk)) affiche un formulaire qui vous permettra de déterminer si vous avez besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni.

Un passeport est requis pour entrer au Royaume-Uni sauf pour les détenteurs d'une carte d'identité délivrée par l'un des pays ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. **À la date d'entrée au Royaume-Uni, le passeport doit avoir une validité d'au moins 6 mois.**

Les pays Membres de l'OIC dont les ressortissants nécessitent un visa comprennent notamment : Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Malawi, Nigeria, Ouganda, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République dominicaine, République du Congo, Rwanda, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

Les délégués de pays non membres de l'OIC sont invités à consulter le site du Gouvernement britannique sur l'obtention des visas.

**Pouvoirs (Membres) :** Le Règlement de l'Organisation (document EB-3820/02) stipule que les Membres doivent communiquer au Directeur exécutif, par écrit, la composition de leurs délégations. Les pouvoirs doivent être délivrés, par écrit, par le ministère approprié, une instance gouvernementale de ce pays ou un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où le siège de l'Organisation est situé soit dans le pays où se déroule une session. Les pouvoirs sont examinés par le Président, avec le concours du Secrétariat ; le Président en fait rapport au Conseil. La liste des délégations est diffusée pendant la réunion sur la base des pouvoirs remis par les Membres et des réponses des observateurs. Les délégations sont composées d'un représentant et d'un ou de plusieurs suppléants. Un Membre peut désigner un ou plusieurs conseillers auprès de son représentant ou auprès de ses suppléants.

---

**Avis de participation (observateurs) :** Les observateurs invités qui souhaitent assister aux sessions du Conseil sont priés d'en informer le Directeur exécutif par écrit ou en renvoyant le formulaire de participation joint à la convocation (télécopie + 44 (0) 20 7612 0630 ou courriel à [info@ico.org](mailto:info@ico.org)). Les observateurs peuvent demander au Président du Conseil et au Directeur exécutif l'autorisation de faire des déclarations au Conseil ou de distribuer des documents.

**Inscriptions et badges :** À leur arrivée, les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'information. Des badges d'identification sont délivrés lors de l'inscription sur présentation des pouvoirs des Membres, des notifications écrites des observateurs ou des formulaires de participation dans le cas des autres réunions organisées pendant l'année.

**Seuls les délégués portant un badge jaune et les orateurs** qui présentent une communication **sont admis aux réunions officielles**. Pour des raisons d'identification et de sécurité, les badges doivent être portés **en permanence**. Les badges sont de couleurs différentes afin d'indiquer :

Jaune :	Délégués officiels (Membres de l'OIC)	Blanc :	Personnel
Bleu :	CCSP, observateurs et intervenants	Vert :	Presse
Rose :	Visiteurs	Rouge :	Réunion restreinte

**Interprétation :** Un service d'interprétation en anglais, espagnol, français et portugais est assuré pendant les sessions du Conseil et les réunions du Comité exécutif. Les réunions des autres organes comme le CCSP ou le Comité des statistiques sont conduites en anglais seulement. Un service d'interprétation ne peut normalement être assuré pour les réunions de groupes non programmées que lorsqu'il n'y a pas d'autres réunions en parallèle qui requièrent ce service et si lesdites réunions de groupes se tiennent pendant les heures de travail des interprètes (voir l'Annexe III).

**Documents de l'OIC :** Les documents sont disponibles sur le site web de l'OIC ([www.ico.org](http://www.ico.org)) et les notifications de publication des documents sont envoyées par courriel avant les réunions. Avant chaque réunion, un jeu de tous les documents préparés pour la réunion, dans l'ordre où ils figurent à l'ordre du jour, est remis à tous les délégués au Bureau d'information (rez-de-chaussée pour les réunions du Conseil et du Comité de promotion et deuxième étage pour les réunions du Comité exécutif, du CCSP et autres). Le même jeu de documents sert pour la réunion du Comité exécutif et la session du Conseil. Il n'est donc pas utile que les délégués se munissent des fichiers pdf qu'ils auront reçus par courriel. Le Bureau d'information (rez-de-chaussée et deuxième étage) distribue les documents publiés pendant les réunions.

Les références de documents de l'OIC se réfèrent aux réunions auxquelles ils sont examinés :

WP-Council	Document de travail du Conseil
WP-Board	Document de travail du Comité exécutif
ICC	Conseil
EB	Comité exécutif
PC	Comité de promotion
WP-Promotion	Document de travail du Comité de promotion
PSCB	Comité consultatif du secteur privé
WP-Finance	Comité des finances
WP-Statistics	Comité des statistiques
WP-SGP	Groupe directeur de la promotion
WD	Document de consultation

**Exposés et documents présentés par des délégués :** Les conseils aux intervenants figurent à l'Annexe IV avec les conseils de l'AIIIC aux orateurs. Les délégués qui souhaitent faire un exposé avec l'aide d'ordinateurs sont invités à en informer le Secrétariat à l'avance et à communiquer le texte de leur exposé avant la réunion à [evans@ico.org](mailto:evans@ico.org).

**Préavis :** Les délégués sont priés d'avertir le Secrétariat au moins 24 heures à l'avance des documents ou des déclarations qu'ils souhaitent distribuer pendant la réunion pour faciliter l'interprétation et informer les délégués. Les documents devront être soumis par courriel ([info@ico.org](mailto:info@ico.org)).

**Interventions :** Les délégations peuvent faire part de leur désir d'intervenir pendant une réunion en plaçant en position verticale leur plaque nominative jusqu'à ce que le Président en prenne acte.

**Mandats des organes de l'OIC :** Les mandats des organes de l'OIC figurent dans les documents ci-après et peuvent être téléchargés à partir de la section "Documents" du site web de l'OIC (en cliquant sur le lien "By category" puis en sélectionnant l'option "Terms of reference").

Comité exécutif (Accord international de 2001 sur le Café : Articles 17-20)  
Conseil international du Café (Accord de 2001 : Articles 9-16)  
Comité de promotion (PC-02/02)  
Groupe directeur de la promotion (PC-08/03)  
Comité consultatif du secteur privé (Accord de 2001 : Article 22 et PSCB-4/99)  
Comité des finances (WP-Finance 02/04)  
Comité des statistiques (EB-3833/02)  
Comité virtuel de présélection (WP-Board 955/04 Rev. 1)

**Décisions/vote :** En pratique, les décisions sont prises par consensus et le vote n'est généralement employé que pour l'élection du Comité exécutif en septembre de chaque année.

**Rafraîchissements/restaurants locaux :** Du café, du thé et des biscuits sont servis pendant la journée. Plusieurs restaurants et cafés se trouvent à proximité des locaux de l'OIC (Charlotte Street, Wardour Street et Goodge Street).

**Renseignements :** Le personnel du Bureau d'information est à la disposition des délégués pour répondre à leurs questions. Les coordonnées des autres membres du personnel sont les suivantes :

José Dauster Sette (Secrétaire du Conseil)	Premier étage 020 7612 0602	sette@ico.org
David Moorhouse (Chef du Service financier et administratif) pour les questions financières et administratives	Deuxième étage 020 7612 0628	moorhouse@ico.org
Cabinet du Directeur exécutif : Hamida Ebrahim (Assistante personnelle du Directeur exécutif)	Deuxième étage 020 7612 0618	ebrahim@ico.org
Mirella Glass (Fonctionnaire chargée des documents)	Premier étage 020 7612 0601	documents@ico.org
Carmen Maqueda (Chef du personnel et de l'administration des bureaux)	Deuxième étage 020 7612 0623	maqueda@ico.org
Helen Wright (Chargée de conférence)	Premier étage 020 7612 0624	wright@ico.org
Pascale Evans (Assistante à l'information) assistance pour les exposés	Premier étage 020 7612 0603	evans@ico.org

### INFORMATION ET SERVICES

Information/services	Lieu	Note
Autres salles de réunion	Salle de réunion (1 <sup>er</sup> étage) Salle des commissions (rez-de-chaussée)	S'adresser au Secrétariat pour connaître leur disponibilité
Bibliothèque	1 <sup>er</sup> étage (9 h 00 - 18 h 00)	Réseau local sans fil de l'OIC code : 19A3C3972D
Bureau d'information	Salon attenant à la salle du Conseil au rez-de-chaussée Salon attenant à la salle du Comité au 2 <sup>e</sup> étage	
Comptabilité	2 <sup>e</sup> étage (9 h 00 - 17 h 00)	Règlement des factures de téléphone et de télécopie et renseignements sur les cotisations etc.
Confirmation des vols	Bureau d'information (rez-de-chaussée)	Le Bureau dispose d'une liste des numéros de téléphone et des sites web des compagnies aériennes
Documents	S'adresser au Bureau d'information	
Interdiction de fumer	Les locaux de l'OIC sont non fumeurs	Les délégués peuvent fumer à l'extérieur du bâtiment
Interprétation	Salle du Conseil et salle du Comité	Assurée uniquement pour les réunions prévues à l'avance en anglais, espagnol, français et portugais
Ordinateurs/WiFi	Bibliothèque (1 <sup>er</sup> étage) (9 h 00 - 18 h 00)	Les délégués aux réunions de l'OIC qui souhaitent se connecter à l'internet et qui possèdent leur propre ordinateur portable sans fil, sont invités à prendre contact avec Mme Pascale Evans ou M. Richard Marks qui leur donneront accès au réseau local sans fil de l'OIC.
Photocopies	S'adresser au Bureau d'information	
Premiers secours	Contactez le Bureau d'information ou le réceptionniste	
Rafraîchissements	Salons du rez-de-chaussée et du 2 <sup>e</sup> étage	Café, thé, biscuits servis en permanence
Taxis	S'adresser à la réception dans l'entrée	Le réceptionniste peut appeler des taxis
Télécopie	Bureau d'ordre (2 <sup>e</sup> étage) (ouvert pendant toute la durée des réunions)	Le bureau d'ordre est en mesure de faciliter l'envoi de télécopies. Pour la réception de télécopies, donner le numéro de l'OIC : 00 44 (0) 20 7612 0630
Téléphones	Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage	Gratuit pour les appels locaux. Les appels en dehors de Londres et à destination de téléphones portables sont payables ; prière de les régler avant la fin de la réunion en s'adressant à la comptabilité
Toilettes	Messieurs : sous-sol et 2 <sup>e</sup> étage Dames : 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> étages Handicapés : 2 <sup>e</sup> étage	
Vestiaires	Rez-de-chaussée et 2 <sup>e</sup> étage	

### Renseignements pratiques

Heure locale	Du 30 mars 2008 au 26 octobre 2008 : <u>GMT + 1</u> Du 26 octobre 2008 au 29 mars 2009 : <u>GMT</u>
Électricité	240V courant alternatif 50Hz
Préfixes téléphoniques	00 44 (Royaume-Uni) (0) 207 (Londres) (0) 208 (Londres)
Monnaie	La monnaie locale est la livre sterling (£1 = 100 pence). Un convertisseur universel est disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.xe.com/ucc">www.xe.com/ucc</a>
Climat	Les prévisions météorologiques pour la région de Londres sont données aux adresses suivantes : <a href="http://www.cnn.com">www.cnn.com</a> ou <a href="http://www.weather.com">www.weather.com</a>
Assurance voyage/médicale	Les ressortissants de l'Union européenne sont couverts par le système E111 qui permet aux visiteurs en court séjour dans d'autres pays Membres de bénéficier du service santé au même titre que les résidents et de recevoir les soins d'urgence et les soins nécessaires. Le formulaire E111 est en cours de remplacement par la carte européenne d'assurance maladie. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter les services de santé compétents.  Les délégués sont invités à vérifier qu'ils sont couverts par une assurance voyage/médicale internationale.
Liens utiles	Visiting the UK : <a href="http://www.i-uk.com">www.i-uk.com</a> Office de tourisme : <a href="http://www.visitbritain.com">www.visitbritain.com</a> Ambassade/consulat : <a href="http://www.ind.homeoffice.gov.uk">www.ind.homeoffice.gov.uk</a> Visiting London: <a href="http://www.visitlondon.com">www.visitlondon.com</a>



Organisation internationale du Café

22 Berners Street, Londres W1T 3DD  
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600 • Fax : +44 (0) 20 7612 0630  
Courriel : info@ico.org • Site web : www.ico.org

## Comment nous trouver

### Stations de métro les plus proches

**Tottenham Court Road**  
Lignes Central et Northern

**Oxford Circus**  
Lignes Central, Bakerloo et Victoria

**Goodge Street**  
Ligne Northern

### Autobus

Bus 7, 8, 10, 25, 55, 73, 98 et 390  
Arrêt proche du carrefour Oxford Street / Berners Street.

### Depuis l'aéroport

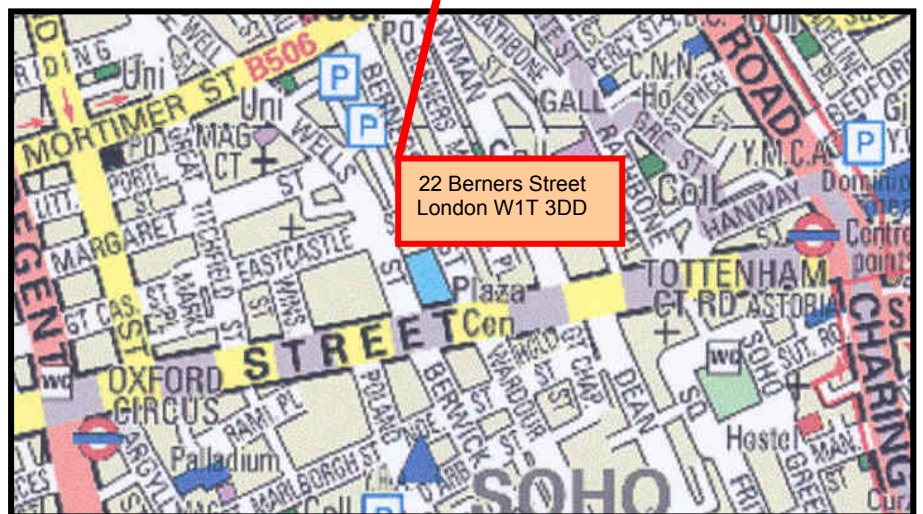
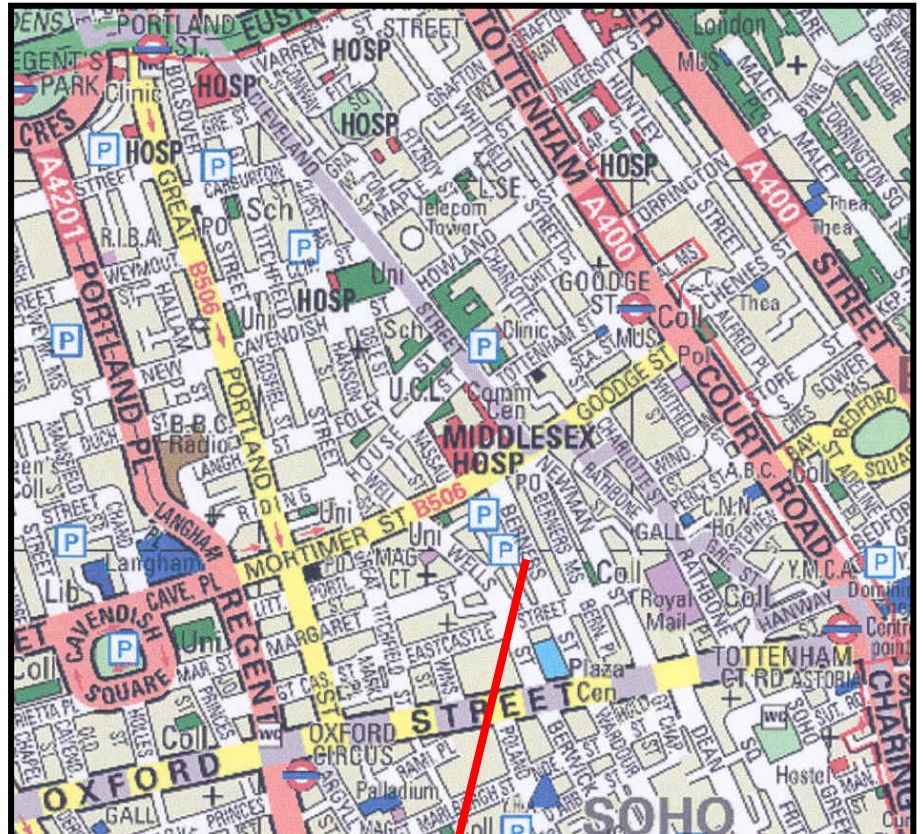
**Heathrow** : Entre 05h07 et 00h01, le train Heathrow Express dessert la gare de Paddington à Londres toutes les 15 minutes (trajet de 15 minutes). On peut également se rendre à Heathrow par le métro (ligne Piccadilly)

**Gatwick** : Entre 05h20 et 01h30, le train Gatwick Express dessert la gare de Victoria toutes les 15 minutes (trajet de 30 minutes).

**Stansted** : Le train Stansted Express dessert la gare de Liverpool Street à Londres toutes les 15 à 30 minutes (trajet de 45 minutes).

### En voiture

Des parcs de stationnement se trouvent à proximité de l'Organisation.  
Un péage de huit livres sterling doit être acquitté pour pénétrer dans le centre de Londres.



**TARIFS PRÉFÉRENTIELS OIC D'HÔTELS A LONDRES**  
(April 2008)

Hôtel	Chambre	Tarif journalier	Observations
<b>Rathbone Hotel****</b> Rathbone Street Londres W1P 1AJ Tél : +44 (0) 20 7636 2001 Fax : +44 (0) 20 7636 3882 Courriel : sales@rathbonehotel.com www.rathbonehotel.com	Chambre double Junior (1 seule personne)	£115 (+TVA)	Prix hors TVA (17,5%) ; petit déjeuner continental inclus  <b>Référence 1 sur la carte</b>
	Chambre double/à deux lits standard	£128 (+TVA)	
	Chambre de luxe	£148 (+TVA)	
<b>Grange Fitzrovia ****</b> 20 - 28 Bolsover Street Londres W1P 7HJ Centrale de réservation : Tél : +44 (0) 20 7233 7888 Fax : +44 (0) 20 7630 9897 Courriel : reservations@grangehotels.co.uk www.grangehotels.co.uk	Chambre simple/ double/à deux lits	£114,89 (+TVA)	Indiquer la référence : ICO ID 12139  Prix hors TVA (17,5%)  <b>Référence 2 sur la carte</b>
	Chambre simple/double de luxe	£131,91 (+TVA)	
<b>Grange Langham Court Hotel****</b> 31 - 35 Langham Street Londres W1N 5RE Centrale de réservation : Tél : +44 (0) 20 7233 7888 Fax : +44 (0) 20 7630 9897 Courriel : reservations@grangehotels.co.uk www.grangehotels.co.uk	Chambre supérieur/ simple	£89,36 (+TVA)	Indiquer la référence : ICO ID 12139  Prix hors TVA (17,5%)  <b>Référence 3 sur la carte</b>
	Chambre supérieure double/à deux lits	£102,13 (+TVA)	
	Chambre de luxe simple/double/ à deux lits	£119,15 (+TVA)	
<b>Meliá White House****</b> Albany Street Regents Park London NW1 3UP Tél : +44 (0) 20 7391 3038 Fax : +44 (0) 20 7388 8040 Courriel : nelly.divisato@solmelia.com www.solmelia.com	Chambre classique	£135 (+TVA)	Prix hors TVA (17,5%) ; petit déjeuner anglais inclus  <b>Référence 4 sur la carte</b>
	Chambre supérieure	£160 (+TVA)	
	Chambre de luxe	£190 (+TVA)	
	Suite Junior	£215 (+TVA)	





## ANNEXE III

### CONDUITE DES REUNIONS

Les séances plénières du Conseil et du Comité exécutif commencent et se terminent normalement aux heures précises indiquées dans le programme des réunions soumis à l'approbation des délégués en début de réunion. Le Président annonce les détails de l'heure et du lieu de la prochaine réunion ou du programme des réunions de la journée suivante, lesquels sont également affichés sur un tableau au rez-de-chaussée et au deuxième étage.

Il est rappelé aux Membres que les équipes simples d'interprètes ne travaillent pas plus de 3 heures par séance, la pause déjeuner étant d'une heure et demie. Lorsqu'il n'y a qu'une seule équipe, les interprètes ne travaillent pas au-delà de 18 h 30.

Les délégations et les présidents sont invités à tout mettre en œuvre pour que les séances s'ouvrent à l'heure convenue en arrivant à temps pour les séances.

À la demande du Président une sonnerie annonce l'ouverture de la séance et les membres du bureau (le Président, le Directeur exécutif et le Secrétaire) sont priés de prendre place sur l'estrade afin que le Président puisse ouvrir la séance dans les minutes qui suivent pour autant que le quorum requis aux termes des règles 15 et 51 du Règlement de l'Organisation est atteint. En l'absence du Président dans la salle des réunions au début d'une séance, le Vice-président assume la présidence de la séance jusqu'à sa clôture.

Pendant la séance, le Président rappelle aux participants le temps qui leur est alloué et les incite à être brefs et à ne pas s'écarter de la question. Le Président peut proposer une limite au temps à allouer aux orateurs et au nombre de fois que chaque représentant peut prendre la parole sur toute question et proposer la clôture de la liste des orateurs ou la clôture des débats, en application de la règle 16 du Règlement de l'Organisation. Les propres interventions et résumés du Président sont également aussi concis que possible.

Les délégués sont priés d'éteindre tous les téléphones portables pendant les séances.

#### **Autres réunions de groupe**

Lorsque les dates des réunions du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) et du Comité des statistiques ont été communiquées à leurs membres, elles ne doivent pas être modifiées afin d'éviter tout contretemps malencontreux.

Les réunions de coordination et de groupes doivent commencer et se terminer à l'heure prévue afin de ne pas retarder les autres réunions et de ne pas déranger les autres délégués.

Lorsqu'une réunion de coordination ou de groupe ne peut se terminer à l'heure, le Président en informe le Président du Comité exécutif ou du Conseil, selon le cas. Si besoin est, et dans la mesure où les services sont disponibles, une autre réunion de coordination ou de groupe est programmée pour conclure les travaux, si les réunions du Comité ou les séances du Conseil sont jugées prioritaires.

## CONSEILS AUX INTERVENANTS

**Limites de temps :** Le programme étant très serré, les exposés devant le Comité exécutif/Conseil ne doivent généralement pas excéder **5-7 minutes**, suivis de 5-10 minutes consacrées à des questions.

**Communication préliminaire des exposés :** Vous êtes invité à envoyer par voie électronique à Pascale Evans (evans@ico.org) le texte de votre exposé avant la réunion pour qu'il puisse être imprimé et communiqué aux interprètes puis entré dans l'ordinateur portable de l'OIC au cas où un problème se poserait avec l'ordinateur de l'intervenant. Cela permet également à l'OIC d'imprimer le texte des exposés pour les délégués intéressés et de l'afficher sur le site web de l'OIC pour consultation après la réunion.

**Équipement :** La salle du Conseil et la salle du Comité sont équipées d'installations audiovisuelles intégrées. Un ordinateur portable est à disposition mais les intervenants qui le souhaitent peuvent utiliser leur propre ordinateur. À noter que les clips vidéo des projections Power Point n'apparaissent pas sur l'écran. Dès votre arrivée à l'OIC, demandez au Bureau d'information de prendre contact avec Pascale Evans, qui vous aidera à préparer votre présentation.

**Documentation :** Si vous souhaitez mettre d'autres documents à la disposition des délégués à la réunion, veuillez nous les envoyer à l'avance par voie électronique pour qu'ils puissent être imprimés et mis à disposition le jour voulu.

**Note de présentation :** Vous êtes invité à préparer une brève note de présentation/biographique qui permettra au Président ou au Directeur exécutif de vous présenter.

**Inscription/badge :** Veuillez compléter et renvoyer au Secrétariat le formulaire de participation joint à la convocation de façon qu'un badge d'identification puisse être établi. Dès votre arrivée à l'OIC, veuillez retirer votre badge auprès du Bureau d'information Desk.

**La participation aux réunions de l'OIC** est réservée aux Membres et aux observateurs invités. Les intervenants extérieurs n'assistent donc à la réunion que pendant la durée de leur exposé et des questions qui s'ensuivent, pour la quitter ensuite.

**Remboursement des frais :** Les ressources du budget de l'OIC étant limitées, nous sommes au regret de ne pouvoir fournir un soutien financier pour couvrir les frais de voyage et de logement.

**Réunions du Comité exécutif et du Conseil :** Les séances du Conseil et les réunions du Comité exécutif durent généralement de 2,5 à 3 heures. Chaque point de l'ordre du jour est introduit brièvement par le Président ou le Directeur exécutif, suivi d'une courte présentation, d'une discussion et de questions. Seize Membres assistent aux réunions du Comité exécutif. Un maximum de 32 conseillers et 40 observateurs de pays Membres peuvent également y assister. Les réunions du Comité exécutif ont lieu dans la salle du Comité au deuxième étage.

Les sessions du Conseil ont lieu dans la salle du Conseil au rez-de-chaussée et rassemblent les représentants des 77 pays Membres de l'OIC, leurs suppléants et conseillers, ainsi que les observateurs des pays non membres, le secteur privé et les organisations internationales. Les membres des bureaux de l'OIC et les Membres de l'OIC figurent dans la section "About us" du site web de l'OIC ([www.ico.org](http://www.ico.org)).

**Interprétation :** Un service d'interprétation dans les quatre langues officielles de l'Organisation (anglais, espagnol, français et portugais) est assuré pour les réunions du Comité exécutif et du Conseil. Tous les sièges sont équipés d'écouteurs. Les réunions du Comité consultatif du secteur privé, du Groupe directeur de la promotion, du Comité des finances et du Comité des statistiques sont conduites en anglais seulement.

### Renseignements

Helen Wright – Chargée de conférence  
Tél. : +44 (0) 20 7612 0624  
Courriel : [wright@ico.org](mailto:wright@ico.org)

Pascale Evans – Assistante à l'information  
Tél. : +44 (0) 20 7612 0603  
Courriel : [evans@ico.org](mailto:evans@ico.org)

### CONSEILS AUX ORATEURS

**Les organisateurs de cette conférence se sont assurés le concours d'une équipe d'interprètes de conférence professionnels qui seront le lien de communication entre les délégués de différentes langues et cultures. Les interprètes sont vos alliés, ils vous aideront à faire passer votre message. Vous les aiderez en suivant les règles simples que voici :**

1. Si vous avez préparé *un texte écrit* ou *des notes* – que vous ayez l'intention de les suivre ou de vous en inspirer – confiez-les au Secrétariat de la conférence qui les transmettra aux interprètes. Les interprètes ne s'attachent pas aux mots seuls, ils en communiquent le sens. Ils pourront ainsi se familiariser avec le sujet que vous traitez et votre terminologie. Vous pouvez donc librement vous écarter de votre texte ou le compléter lors de votre exposé. Les interprètes AIIC sont tenus au secret professionnel. N'ayez aucune crainte, ils respecteront la confidentialité de vos notes qui vous seront rendues si vous le désirez.
2. Si votre communication est très *technique*, veuillez donner aux interprètes toute terminologie et/ou documentation dont vous disposez traitant du même sujet dans différentes langues. Vous pouvez aussi demander au Secrétariat de la conférence d'organiser une séance d'information. Cette rencontre avec les orateurs permettra aux interprètes de clarifier certains points, votre message sera transmis avec plus de précision.
3. Si votre communication comporte la projection *d'un film, de diapositives ou de transparents*, prévoyez un exemplaire du texte ou une copie des transparents pour les interprètes. Ils sont dans des cabines souvent situées loin de l'écran, avoir le texte devant les yeux leur sera d'une grande aide.
4. Votre débit de lecture est souvent plus rapide que votre débit de parole, certains participants pourront avoir du mal à vous suivre et votre message pourrait en être tronqué. Si cette conférence est votre première rencontre avec l'interprétation simultanée, *faites un essai* avant la séance. Le BON rythme est d'environ *3 minutes par page* de 40 lignes.
5. Avant de parler, assurez-vous que votre *microphone* est bien branché. Ne tapez pas sur le microphone, ne soufflez pas non plus pour vérifier son fonctionnement, le son amplifié est douloureux aux oreilles de vos interprètes. Pour "tester", il vous suffit de dire "Bonjour" ou "Merci Monsieur le Président" dans le microphone.
6. Ne parlez pas trop près du microphone et ne laissez pas vos écouteurs près du microphone lorsque vous parlez, ce sont des sources d'interférences et de sifflements désagréables pour tous. Le technicien du son est là pour vous conseiller.
7. Si vous vous *déplacez*, par exemple pour commenter diapositives ou transparents, utilisez un *micro-cravate*. Sans microphone, le son ne parvient pas aux interprètes, même si vous haussez la voix.
8. Si vous parlez de la tribune et souhaitez répondre à des questions posées par les participants, munissez-vous *d'écouteurs* pour pouvoir suivre l'interprétation des questions.

Merci. Nous vous souhaitons une bonne conférence.

Votre équipe d'interprètes



International Coffee Organization

22 Berners Street  
Londres W1T 3DD  
Angleterre

## RÉUNIONS DE L'OIC (septembre 2008)

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION – OBSERVATEURS

J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu au siège de l'Organisation internationale du Café à Londres en septembre 2008 :

	Oui*	Non*
101 <sup>e</sup> session du Conseil (22 – 26 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Membres et observateurs)
Comité des finances (22 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Membres)
Comité exécutif (22 et 25 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Membres)
Comité consultatif du secteur privé (24 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (CCSP)
Comité des statistiques (24 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Membres et observateurs)
Comité de promotion (25 septembre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> (Membres et observateurs)

\* *Cocher la case appropriée*

en qualité de membre de la délégation : .....

*(indiquer le nom de l'association du CCSP,  
de l'organisation ou du pays non membre)*

Prénom : ..... Nom : .....

Nom à inscrire sur le badge d'inscription : .....

Titre ou fonction : .....

Organisation/compagnie : .....

Adresse : .....

.....

Pays : ..... Téléphone : .....

Télécopieur : ..... Courriel : .....

Signature : .....

#### **Le présent formulaire est à renvoyer au :**

Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
22 Berners Street  
Londres W1T 3DD  
Royaume-Uni  
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600  
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630  
Courriel : [info@ico.org](mailto:info@ico.org)